

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le 11/10/2024



ID: 060-200066975-20240924-77\_CC240924-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# du Conseil Communautaire du mardi 24 septembre 2024

Convocation Date: 18/09/2024 Affichée et mise en ligne

le: 18/09/2024

Délibération n° 77-CC240924

### Nombre de Membres :

En exercice: 44 Présents: 27 Pouvoirs: 11 38 - Votants: - Absents: 6

### \*\*\*\*\* Résultats:

38 - Pour: 0 - Contre: 0 - Abstention : Ne prend pas part au vote :

Liste des délibérations Affichée le 25/09/2024 Mise en ligne le : 1 8 OCT. 2024

Délibération mise en ligne sur le site internet de la CCSSO le :

1 8 OCT. 2024

MARCHÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS NUMÉRO 2024-08-3 LOT N°3 COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DU VERRE -**AUTORISATION DE SIGNATURE** 

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 24 septembre 2024, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à Salle Jean Ruby - 6, route de Nanteuil 60300 Mont-l'Évêque sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le mercredi 18 septembre 2024, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL Secrétaire de séance : Madame Françoise BALOSSIER

### Siégeaient au Conseil Communautaire :

Madame BALOSSIER Françoise Monsieur BATTAGLIA Alain Madame BENOIST Magalie Monsieur BLOT Laurent Monsieur BOUFFLET Pierre Monsieur CHARRIER Philippe Monsieur CURTIL Benoit Monsieur de la BEDOYERE Jean-Marc Monsieur DUMOULIN François Monsieur GAUDUBOIS Patrick Madame GAUVILLE-HERBET Cécile Monsieur GEOFFROY Rémi Madame GLASTRA Delphine Madame JAUNET Christel

Monsieur LAPIE Dominique Monsieur LEFEVRE Sylvain Monsieur LESAGE William Madame LOISELEUR Pascale Monsieur MARÉCHAL Guillaume Monsieur MELIQUE Jacky Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre Monsieur PATRIA Alexis Madame ROBERT Marie-Christine Madame SIBILLE Elisabeth Monsieur SICARD Bruno Monsieur TESSON Gilles Madame TONDELLIER Viviane

## Ont donné pouvoir :

Monsieur GAUDION Philippe à Monsieur CURTIL Benoît Madame GORSE-CAILLOU Isabelle à Madame BALOSSIER Françoise Monsieur GUEDRAS Daniel à Madame SIBILLE Elisabeth Madame LUDMANN Véronique à Madame LOISELEUR Pascale Madame MARTIN Emilie à Monsieur Pierre BOUFFLET Madame MIFSUD Florence à Monsieur LEFEVRE Sylvain Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur BATTAGLIA Alain Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine à Monsieur GAUDUBOIS Patrick Madame PRUVOST-BITAR Véronique à Monsieur GEOFFROY Rémi Monsieur REIGNAULT Patrice à Madame ROBERT Marie-Christine Madame REYNAL Sophie à Madame BENOIST Magalie

Ne siégeait pas au Conseil Communautaire mais était représenté par son suppléant :

Monsieur FROMENT Daniel, représenté par Monsieur TESSON Gilles

**Paraphes** FB

www.ccsso.fr

Étaient absents

Monsieur ACCIAI Maxime Monsieur BOULANGER Damien Monsieur DIEDRICH Wilfried Monsieur GRANZIERA Gilles Madame LOZANO Michelle Monsieur ROLAND Dimitri Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le 11/10/2024

ID: 060-200066975-20240924-77\_CC240924-DE

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 27 présents et 11 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

#### (Annexe jointe)

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise a relancé son marché de collecte des déchets ménagers en porte à porte et en point d'apport volontaire (PAV) via une procédure d'appel d'offres ouvert. La date limite de réception des offres était fixée au 22 août 2024.

Ce marché est composé de 3 lots :

- Lot n°1 : Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles, des recyclables hors verre, des déchets verts et des encombrants ;
- Lot n°2 : Collecte en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles et des recyclables hors verre, ainsi que la mise à disposition de bennes, évacuation et traitement des déchets ménagers et assimilés lors d'évènements exceptionnels ;
- ➤ Lot n°3 : Collecte en apport volontaire du verre.

La CCSSO a été accompagnée par un bureau d'études spécialisé pour l'élaboration de ce marché, qui a été travaillé en concertation avec l'ensemble des communes du territoire.

Il s'agit d'un accord cadre à bon de commande.

Ce marché est conclu pour une durée de 4 ans (48 mois) à partir du 1er janvier 2025, soit jusqu'au 31 décembre 2028

La commission d'appel d'offres compétente pour l'attribution de ce marché, a été convoquée le 10 septembre 2024. Le quorum n'ayant pas été atteint, la commission a été convoquée de nouveau le 18 septembre 2024.

Concernant le lot N°3 de collecte en apport volontaire du verre, une offre a été reçue de la société MINERIS. L'offre proposée étant conforme et répondant à nos exigences, la commission d'appel d'offres a décidé de lui attribuer ce marché.

Le montant annuel des prestations est estimé à 68 576,80 € HT, soit un montant de 72 348,52 € TTC, soit un montant total estimé à 274 307,20 € HT, soit un montant de 289 394,10 € TTC, sur la durée du marché. A noter que ce nouveau marché intègre également la prestation de nettoyage des points d'apports volontaires.

Après avoir entendu l'exposé,

# **DÉLIBERATION**

<u>Vu</u> l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

<u>Vu</u> l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communautés de Communes Senlis Sud Oise ;

<u>Vu</u> le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment les articles L.2121-15 et L.2121-21 par renvoi de l'article L.5211-1;

Vu le Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

<u>Vu</u> la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-CC-05-127 relative à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) ;

Paraphes	
C)	FB

Vu la consultation des marchés publics lancée selon une procédure d'Appel 64542-24-222 le 17 juin 2024 :

Envoyé en préfecture le 11/10/2024 Reçu en préfecture le 11/10/2024 Publié le 11/10/2024

> 2024-08-3 - lot n°3 Collecte en apport volontaire du verre de la Comm IID: 060-200066975-20240924-77 CC240924-DE Oise;

<u>Vu</u> la convocation à la réunion initiale de la Commission d'Appel d'Offres du 10 septembre 2024 ;

<u>Vu</u> le rapport de présentation en commission d'appel d'offres du 18 septembre 2024 organisée dans les locaux de la CCSSO et afférente à l'attribution de ce marché ;

Vu le procès-verbal de décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO);

Considérant que la CAO a attribuée l'offre formulée par MINERIS CS 40100 – 37, rue Paul Saïn 84918 Avignon pour le lot n°3 Collecte en apport volontaire du verre ;

# DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les pièces constitutives du marché 2024-08-3 lot n° 3 Collecte en apport volontaire du verre ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

En Sous-Préfecture le :

**1** 1 OCT. 2024

De la publication sur le site internet de la CCSSO : 18 0CT. 2024

Fait à Senlis, le

10 OCT. 2024

Guillaume MARÉCHAL

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise Françoise BALOSSIER

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr



Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le 11/10/2024

ID: 060-200066975-20240924-77\_CC240924-DE

Page: 1 /

### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

### MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV9

# PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DECISION D'ATTRIBUTION 1

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux dans le cadre de la passation des marchés publics ou des accords-cadres. Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document. Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

## A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Communauté de Communes Senlis Sud Oise 30 avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis

## B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Prestations de service de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

LOT 1 : Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles, des recyclables hors verre, des déchets verts et des encombrants

LOT 2 : Collecte en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles et des recyclables hors verre, ainsi que la mise à disposition de bennes, évacuation et traitement des déchets ménagers et assimilés lors d'évènements exceptionnels

LOT 3 : Collecte en apport volontaire du verre

### C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

Publicité :

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

Publiée le 17 juin 2024

Référence ADTO 64542/24-222

- Date et heures limites de réception des offres : 22 août 2024 à 16h00
- Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

# D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Publié le 11/10/2024

ID: 060-200066975-20240924-77\_CC240924-DE

Lors de sa réunion en date du 18 septembre 2024 la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

## D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
DUMOUN'N FRANCOIS	MEMBRE	T
BATTAGLIA ALA.N	MEMBRE	T
MARSCHAL GUILLAUME	PRÉGIDENT	T
LOTSELEUR PASCALE	MCMBRC	T

### D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
MELIQUE JACKY	VILE PRÉSIDENT COMMISSION PPE
Cilbert Cévile	inddigo Amo

E - Fonctionnement de la commiss	ion d'appel d'offres.	
Le quorum est atteint : (Cocher la case correspondante.)		
NON 🗆	OUI 🛛	
La commission d'appel d'offres (Cocher la case correspondante.)		
⊠ peut		
☐ ne peut pas		
valablement délibérer.		
Secrétariat de la commission d'appe	el d'offres :	- LaWa ffera a N

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.) Joel TABOGA, responsable du service Protection et Préservation de l'Environnement, rédacteur

	Envoyé en préfecture le 11/10/2024
F - Elimination des offres.	Reçu en préfecture le 11/10/2024
F1 - Lot n°:	Publié le 11/10/2024
(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public	à la concurrence ou la lettre de consultation.)
Nombre de plis reçus :	
dans les délais : (no	
hors délais : (no.	mbre).
Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres : La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)	
☐ élimine les offres conformément à la proposition figurant	au rapport d'analyse des offres ;
demande une examen complémentaire des offres pour le	es motifs suivants :
Résultat des votes : (Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant	nt voix délibérative.)
• Pour:	
Contre :	
<ul><li>Abstentions :</li></ul>	
<b>F2 - Lot n°:</b> (Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public a	à la concurrence ou la lettre de consultation.)
Nombre de plis reçus :	
dans les délais : (not	mbre).
hors délais : (non	mbre).
Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :	
La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)	
☐ élimine les offres conformément à la proposition figurant	au rapport d'analyse des offres ;
demande une examen complémentaire des offres pour le	es motifs suivants :
Résultat des votes : Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayan	t voix délibérative )
Pour:	
■ Contre :	
<ul> <li>Abstentions :</li> </ul>	

# G - Classement des offres.

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le 11/10/2024

G1 - Lot n° 1 Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles, de 1D : 060-200066975-20240924-Z7\_CC240924-DE

déchets verts et des encombrants (Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

(marquet to marmore of martine du lot tolo qu'ile nguiont du lot apper public une de consensation)
Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :  Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :  (Cocher la case correspondante.)
retient le classement des offres proposé ;
demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :
Résultat des votes : (Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)
Pour: 4
■ Contre : 0
<ul><li>Abstentions: 0</li></ul>
<b>G2 - Lot n° 2</b> Collecte en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles et des recyclables hors verre, ainsi que la mise à disposition de bennes, évacuation et traitement des déchets ménagers et assimilés lors d'évènements exceptionnels
(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)
Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :  Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :  (Cocher la case correspondante.)
□ retient le classement des offres proposé ;
demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :
Résultat des votes : (Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)
■ Pour: 4
Contre : 0
<ul> <li>Abstentions: 0</li> </ul>
G3 - Lot n° 3 Collecte en apport volontaire du verre (Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)
Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :  Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :  (Cocher la case correspondante.)
□ retient le classement des offres proposé ;
demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour: 4

Contre: 0

Abstentions: 0

# H - Décision d'attribution.

H1 - Lot n° 1 Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles, des déchets verts et des encombrants

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la conculidir 060-200066975-20240924-77/\_CC240924-DE

Envoyé en préfecture le 11/10/2024 Recu en préfecture le 11/10/2024 Publié le 11/10/2024

Page: 5 /

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)
☐ d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
pour les motifs mentionnés ci-dessous :
de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :
Résultat des votes : (Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)
■ Pour: 4
■ Contre : 0
<ul><li>Abstentions: 0</li></ul>
<b>H2 - Lot n° 2</b> Collecte en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles et des recyclables hors verre, ainsi que la mise à disposition de bennes, évacuation et traitement des déchets ménagers et assimilés lors d'évènements exceptionnels (Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)
Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)
d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
pour les motifs mentionnés ci-dessous :
de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :
Résultat des votes :  (Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)
Pour: 4
• Contre : 0
<ul><li>Abstentions: 0</li></ul>
H3 - Lot n° 3 Collecte en apport volontaire du verre Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)
Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)
d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
pour les motifs mentionnés ci-dessous :
de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :
Résultat des votes : Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)
Pour: 4
■ Contre : 0
<ul><li>Abstentions: 0</li></ul>

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.	Reçu en préfecture le 11/10/2024	
14 1 -4 -0	Publié le 11/10/2024 ID : 060-200066975-20240924-77_CC240924-DE	
I1 - Lot n°		
Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare		
la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les ca	ases correspondantes.)	
sans suite		
infructueuse	doe offron :	
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse	des offes ,	
pour les motifs mentionnés ci-dessous :		
et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante : (Cocher la case correspondante.)		
un appel d'offres ;		
un marché négocié ;		
une procédure adaptée ;		
un dialogue compétitif.		
Résultat des votes :		
(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix de	élibérative.)	
■ Pour:		
Contre:		
Abstentions:		
<b>12 - Lot n°</b>	ncurrence ou la lettre de consultation.)	
Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les ca		
sans suite		
☐ infructueuse		
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse	des offres ;	
pour les motifs mentionnés ci-dessous :		
et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante : (Cocher la case correspondante.)		
un appel d'offres ;		
un marché négocié ;		
une procédure adaptée ;		
un dialogue compétitif.		
Résultat des votes : (Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix d	élibérative.)	
Pour:		
Contre :		
Abstentions:		

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

# J - Signature des membres de la commission d'appel d'offres.

Reçu en préfecture le 11/10/2024 Publié le 11/10/2024

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la c Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

ID: 060-200066975-20240924-77\_CC240924-DE

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Nom et prénom	Signature
DUMOULIN FRANCOIS	-H)(;
BATTAGUIA ALAIN	Back
MARECHAL GUILLAUME	
Lotstear Pascale	1. C. teu

K - Observations des membres de la commission d'appel d'offres.

Date de mise à jour : 14/10/2010.